



## Conditions de don d'objets, textiles ou documents à valeur historique ou patrimoniale

### - Espace tradition -

Le don d'objet, de textile ou de documents graphiques au profit de l'Espace tradition de l'École navale est possible.

Quelques critères sont néanmoins à respecter dans un souci de gestion et de cohérence des collections :

- L'objet, le textile ou le document doit concerner directement l'École navale, son histoire, sa formation ou son développement ;
- L'objet, le textile ou le document doit présenter un caractère unique au sein des collections de l'École navale. Pour le cas d'ouvrages en plusieurs tomes ou de périodiques, pensez à préciser le(s) numéro(s) en votre possession ;
- L'objet, le textile ou le document doit être en bon état de conservation ;
- L'objet, le textile ou le document doit apporter un éclairage particulier selon sa nature, son sujet, son histoire ;
- L'objet, le textile ou le document doit entrer en cohérence avec la muséographie et le parcours de visite de l'Espace tradition.

Lors de la soumission de votre demande de don à l'Espace tradition de l'École navale, merci de bien vouloir indiquer :

- La datation de l'objet (époque), du textile ou du document graphique
- Son origine
- Son lieu de stockage (grenier, placard, bibliothèque etc.)
- Une photographie
- Vos coordonnées complètes

*Pour rappel, et comme son nom l'indique, un don ne peut faire l'objet d'aucune contrepartie financière*

Envoyez votre demande à [musee@ecole-navale.fr](mailto:musee@ecole-navale.fr) – 02 98 23 39 97

